RACAR : Revue d'art canadienne Canadian Art Review



L'église Saint-François-Xavier de Caughnawaga : une contribution au néo-classicisme québécois

André Laberge

Volume 8, numéro 1, 1981

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1075360ar DOI: https://doi.org/10.7202/1075360ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

UAAC-AAUC (University Art Association of Canada | Association d'art des universités du Canada)

ISSN

0315-9906 (imprimé) 1918-4778 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Laberge, A. (1981). L'église Saint-François-Xavier de Caughnawaga : une contribution au néo-classicisme québécois. *RACAR : Revue d'art canadienne / Canadian Art Review, 8*(1), 19–31. https://doi.org/10.7202/1075360ar

Tous droits réservés © UAAC-AAUC (University Art Association of Canada | Association d'art des universités du Canada), 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



L'église Saint-François-Xavier de Caughnawaga: une contribution au néo-classicisme québécois

ANDRÉ LABERGE Québec

L'église Saint-François-Xavier de la réserve amérindienne de Caughnawaga, autrefois une église de la campagne montréalaise et maintenant incluse dans la grande banlieue de Montréal, a fait l'objet de monographies et d'articles, et est présente dans la plupart des ouvrages portant sur l'architecture ancienne du Québec (Fig. 1 et 2). Les historiens de l'art, se basant sur le texte de la pierre angulaire où l'on trouve l'inscription suivante: «Rev. P. Felice Martin, Superior Soc. Jes. in Canadâ Architecto »1, attribuent le plan de l'édifice au père Félix Martin. Partant de là, ils attirent l'attention sur la nationalité française de cet architecte, de même que sur la composition nouvelle de la façade qui présente une tour centrale faisant saillie. Ainsi, Gérard Morisset, portant son attention surtout sur le père Martin et situant ce dernier parmi les promoteurs de l'architecture religieuse néo-gothique, à cause de sa participation à la construction de l'église Saint-Patrice de Montréal en 1846, range d'emblée l'église de Caughnawaga dans le courant architectural qu'il qualifie d'« archéologique » 2. Alan Gowans, pour sa part, est plus explicite. Dans son article « The Baroque Revival in Quebec »3, il considère que, dans cette église, le père Martin a voulu faire revivre les formes de l'architecture religieuse traditionnelle au Québec à la manière d'un style historique, de la même façon qu'il avait fait revivre ailleurs le style gothique.

L'attribution du plan au seul père Martin suggère que l'on considère l'édifice comme s'il s'agissait d'un tout, oubliant ainsi d'examiner son évolution de plus près. En fait, cette attribution limitative ne fait aucune allusion aux contraintes dont le père Martin a dû tenir compte, ni aux personnes qui ont pu l'assister dans son ouvrage. En revoyant le processus qui a mené à la réalisation du plan du père Martin, nous devrions être à

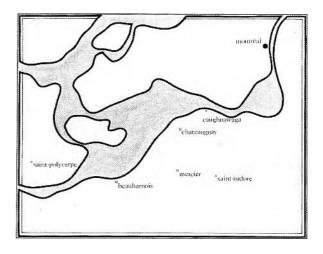


FIGURE 1. Carte montrant la région où se trouve la réserve amérindienne de Caughnawaga (Dessin: André Cloutier).

même de mieux comprendre et de mieux apprécier l'architecture de cette église.

La construction de l'église actuelle de Caughnawaga s'est faite en deux temps. Il y eut d'abord, en 1831, l'agrandissement de la vieille église du lieu, par l'érection de deux annexes, puis la construction de l'église actuelle, en 1845, qui a consisté à remplacer la structure ancienne tout en conservant les deux annexes érigées quatorze ans plus tôt. Étant donné l'importance certaine de la vieille église dans la définition du plan de l'église actuelle, il est essentiel de bien la connaître.

1 Henri Béchard, J'ai cent ans! L'église Saint-François-Xavier de Canghnawaga (Montréal [1946]), p. 11.

2 Gérard Morisset, Coup d'ail sur les arts en Nouvelle-France (Québec, 1941), p. 19-20.

3 Alan Gowans, «The Baroque Revival in Quebec», Vie des arts, nº 111 (mai-juin 1956), p. 24-26.

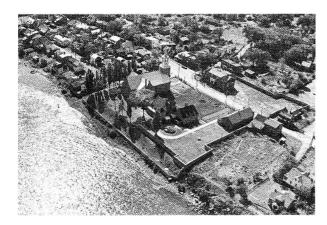


FIGURE 2. Caughnawaga. Vue aérienne des édifices de la mission Saint-François-Xavier (Photo: Éditeur officiel du Québec).

La première église de Caughnawaga fut construite de 1717 à 1719, à l'emplacement où se trouve l'église actuelle4. C'était la première église que l'on construisait à cet endroit, puisque la mission venait tout juste de s'y fixer (1716), ayant auparavant occupé divers emplacements⁵. Le peu que l'on sait de cette première église provient surtout de trois illustrations. Un dessin au crayon montre l'église et le presbytère entre 1720 et 1755, c'est-à-dire après la construction de l'église et avant l'érection du mur de pierre de l'enceinte fortifiée (Fig. 3)6. Un plan de l'ingénieur anglais R. S. Piper daté du 5 mai 1830 et constituant un relevé architectural des édifices de la mission illustre également les modifications que l'on songeait alors à apporter à l'église (Fig. 4). Enfin, une aquarelle de James Duncan, réalisée entre 1832 et 1844, montre l'église après les modifications de 1831 (Fig. 5). À partir de ces illustrations, il est possible de reconstituer, du moins partiellement, l'image de cette première église ainsi que de suivre son évolution.

C'était une église rectangulaire à chevet plat, de 39 pieds sur 100 environ, surmontée d'un clocher central. Les murs-gouttereaux étaient percés de quatre fenêtres non cintrées et la façade, d'une porte centrale avec imposte cintrée au-dessus de laquelle était probablement placée une fenêtre

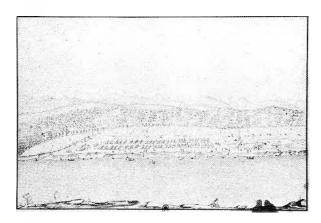


FIGURE 3. Anonyme, dessin au crayon illustrant l'ancienne église Saint-François-Xavier de Caughnawaga, telle qu'elle se trouvait entre environ 1719 et 1754. Paris, Archives nationales de France (Photo: Holzapfel-Paris).

cintrée. Il y avait au chevet une sacristie reliée au presbytère par un passage couvert.

Cependant, l'église n'est pas restée longtemps dans son état d'origine. Il semble y avoir eu des modifications importantes à la toiture. Les différentes illustrations montrent le déplacement du clocher central vers l'arrière, entre le pignon du chevet et le pignon de la sacristie. Par ailleurs, l'église apparaît dotée d'un nouveau clocher, à tout le moins après la Conquête, si l'on en juge par les arcades rappelant des arcs palladiens qui en ornent le tambour et la flèche conique qui le surmonte, tous éléments caractéristiques de l'influence de l'architecture anglaise. Pour ce qui est de l'intérieur, le plan de 1830 montre que le chœur était orné de boiseries qui délimitaient deux cabinets de part et d'autre du maître-autel. Cet agencement du chœur devait dater du xviiie siècle, puisqu'il semble peu probable qu'on ait travaillé au décor intérieur au moment où l'on songeait à reconstruire l'église. Enfin, au revers de la façade, une tribune surmontait l'entrée principale.

Il va sans dire que par son architecture, surtout à cause de son clocher placé au chevet et à cause de son plan, cette église apparaissait sûrement ancienne en 1830, au moment où l'ingénieur Piper en fit le relevé. On peut même s'étonner qu'elle ait survécu aussi longtemps dans cette forme, alors que dans la plupart des paroisses les églises avaient été agrandies ou reconstruites dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ou au tout début du XIXe7.

Mais, à Caughnawaga aussi, l'église en vint à ne plus suffire aux besoins d'une population grandissante. Dans une lettre de 1821 adressée à

2O RACAR/VIII/1

⁴ J. G. Forbes, «Saint-François-Xavier de Caughnawaga», Bulletin des recherches historiques, v (mai 1899), p. 134. 5 Forbes, p. 131-134.

⁶ E. J. Devine, *Historic Caughnawaga* (Montréal, 1922), p. 243-244.

⁷ Luc Noppen, Les églises du Québec (1600-1850), [Montréal, 1977], p. 32.

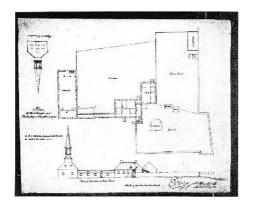


FIGURE 4. R.S. Piper, plan-relevé des édifices de la mission Saint-François-Xavier, daté du 5 mai 1830 et montrant également les modifications projetées pour l'église. Ottawa, Archives publiques du Canada (Photo: Archives publiques du Canada).

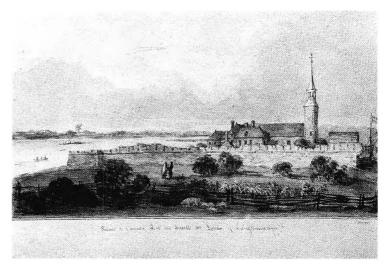


FIGURE 5. James Duncan, vue ancienne du fort du Sault Saint-Louis, dans l'enceinte duquel se trouve l'église Saint-François-Xavier. Aquarelle réalisée entre 1832 et 1844. Montréal, Bibliothèque municipale (Photo: Inventaire des biens culturels).

Mgr Panet, évêque de Québec, Mgr Lartigue fait allusion à un projet d'agrandissement de la vieille église. Il est question d'y installer un plus grand nombre de bancs et d'y faire des réparations8. Par la suite, lors de sa visite pastorale en 1824, constatant de visu l'état de l'édifice et les besoins de la mission, Mgr Lartigue permet que l'on apporte des modifications à l'architecture de l'église9. Les travaux ne commenceront cependant pas immédiatement, la mission n'en ayant pas les moyens. L'abbé Joseph Marcoux¹⁰, curé de la mission, entreprend donc des démarches auprès des autorités coloniales britanniques et même françaises qui s'étendront sur près de cinq ans11 et, finalement, permettront la réalisation d'un programme plus ambitieux que prévu.

Le programme de modifications que l'on pensait réaliser à l'origine pour agrandir l'église est connu grâce au plan de l'ingénieur royal R. S. Piper, daté du 5 mai 1830 (Fig. 4). C'est à la suite d'une demande d'aide financière de la part des autorités de la mission auprès du Colonial Office, à Londres, que ce plan fut dressé, à la fois pour faire connaître l'état des édifices de la mission et pour évaluer le coût des réparations à entreprendre, estimé alors à près de £102312. Mais, en fin de compte, la mission ne se verra accorder qu'une somme de £250, de la part de Lord Goodrich, secrétaire aux colonies, pour les réparations les plus pressantes¹³. Comme le montre ce plan, les modifications prévues visaient à dégager l'intérieur de l'ancienne église pour y ajouter des bancs et à embellir la façade. On projetait de démolir le mur qui séparait l'église de la sacristie pour pouvoir installer le chœur dans l'espace ainsi obtenu. Il s'agissait ensuite de construire une nouvelle sacristie sur le côté nord-ouest de l'église, à partir du passage couvert existant. En dernier lieu, on réaménageait la façade par le percement de deux fenêtres non cintrées et la construction d'un nouveau clocher, en remplacement de celui du chevet.

Ces projets d'agrandissement et d'embellissement étaient des solutions traditionnelles, déjà utilisées plusieurs fois au Québec. Ainsi, l'agrandissement par la sacristie ne peut s'appliquer qu'à un édifice où la sacristie loge sous le même toit que l'église. Ce procédé était courant surtout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, là où l'église avait été érigée sur un plan récollet 14. Si l'on y recourt à Caughnawaga en 1830, c'est que

RACAR/VIII/1 21

⁸ Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1941-1942 (Québec, 1942), p. 375.

⁹ Béchard, p. 13-14.

¹⁰ L'abbé Joseph Marcoux naquit en 1791 et fut ordonné prêtre à Québec, en 1813. Après avoir exercé la charge de missionnaire, de 1813 à 1819, à la mission amérindienne de Saint-Régis située près de la frontière de l'Ontario et de l'État de New York, il continua d'exercer cette fonction à Caughnawaga, jusqu'à sa mort survenue en 1855 (Jean-Baptiste A. Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français (Montréal, 1910), t. 1, p. 364-365.

¹¹ Béchard, p. 13-14.

¹² Devine, p. 344-345.

¹³ Devine, p. 350.

¹⁴ Noppen, p. 34.

cette solution est devenue familière dans la tradition architecturale. L'église de Caughnawaga est sans doute l'un des derniers édifices où ce procédé a été utilisé dans la région montréalaise. Par la suite, la présence d'un décor intérieur de qualité, comme le sont les décors réalisés par les sculpteurs de l'atelier de Louis Quévillon de 1800 à 1830 environ, favorisera plutôt un agrandissement par la façade. Il en va de même de la construction de la sacristie, à partir du passage couvert. C'est à la fois un désir d'économie et un souci de commodité qui ont été à l'origine de cette solution et celle-ci s'inscrit parfaitement dans la tradition architecturale de l'époque.

Pour ce qui est du réaménagement de la façade, le percement de deux fenêtres au niveau de la tribune intérieure semble être inspiré du devis de l'abbé Conefroy ou, à tout le moins, des édifices qui en sont issus vers 180015. Enfin, le clocher projeté est intéressant, surtout si on le compare à celui qu'il est appelé à remplacer. Le clocher que l'on se propose de démolir en 1830 (Fig. 4, «Present Elevation of West Front») se réfère de très près à l'architecture classique anglaise, en particulier avec le rappel d'arcs palladiens et avec le manque d'unité de l'ensemble, les arêtes vives suggérant la superposition des étages plutôt que leur intégration en un tout. Quant au clocher projeté (Fig. 4, « Proposed Elevation »), s'il conserve certaines caractéristiques des clochers anglais, avec la suggestion d'une tour et la flèche conique très développée, il est par contre plus simple que l'ancien. En cela, il se rapproche de la manière traditionnelle de construire des clochers au Québec, influencée par l'architecture anglaise, au début du xixe siècle. Cependant, ce clocher tel que proposé est démesurément haut pour la petite façade qu'il surmonte et présente certains traits académiques, comme la suggestion d'une tour par le recouvrement du sommet du pignon et la présence de chapiteaux sur les montants de la lanterne.

Toutes les modifications qui composent ce programme initial s'inscrivent donc dans une pratique courante à l'époque. De plus, par sa simplicité, ce programme témoigne d'un net désir d'économie. Pour toutes ces raisons, il ne peut

être attribué, à notre avis, qu'à l'abbé Marcoux. Ce dernier, à titre de curé de la mission, était le plus apte à proposer ces modifications. Aussi, l'ingénieur anglais Piper, peu familier avec l'architecture religieuse des paroisses catholiques, n'aura donc fait que représenter sur son plan les modifications déjà envisagées avant sa venue, tout en y apportant une touche personnelle, particulièrement en ce qui regarde le clocher.

Mais ce programme initial représenté par l'ingénieur royal sera modifié dans le courant de l'année 1830, à la suite d'une ordonnance de Mgr Panet, évêque de Québec, de qui relevait encore le territoire qui allait former bientôt le diocèse de Montréal. Celui-ci avait en effet recommandé la construction d'« une tour en pierre avec un clocher en flèche, et d'une seule lanterne; puisque l'ancien clocher menace ruine »16. Le programme que l'on va réaliser sera donc plus ambitieux que prévu. Les modifications apportées à la vieille église nous sont connues en grande partie par le devis qui accompagne le marché intervenu entre les entrepreneurs et les responsables de la mission. Ce marché conclu entre les frères François et Jean-Baptiste Branchaud, tous deux maçons à Beauharnois, d'une part, et l'abbé Joseph Marcoux, missionnaire, et les principaux chefs du village de Caughnawaga, d'autre part, fut signé le 22 mars 1831 17.

Le devis prévoit la construction d'une sacristie, à partir du passage couvert, telle que projetée dans le plan de Piper. Cette adjonction de 23 pieds sur 40 doit avoir de 13 à 14 pieds de hauteur pour qu'il y ait 10 pieds entre le plancher et le plafond et elle doit contenir «des armoires dans le mur, tout autour de la maçonne d'après le plan qui a été montré » 18. Vu la construction de cette sacristie, il faut croire que l'on a abattu le mur de pierre qui séparait l'église de l'ancienne sacristie, même si le devis n'en fait pas mention. De plus, le devis prévoit la construction d'une tour au centre de la façade (Fig. 6). Elle doit avoir 20 pieds sur 20, s'élever sur trois étages avec, sur la façade, une grande porte au rez-dechaussée et une fenêtre à chaque étage, et dépasser de 8 pieds le faîte de l'église. Par sa situation, cette tour était appelée à servir à la fois de vestibule, de cage d'escalier et de support au nouveau clocher, tout en contribuant à mettre en valeur la façade de l'église. Enfin, ce marché ne fait aucune mention du clocher ni des ouvrages de charpenterie pour la sacristie; mais vu la nécessité d'exécuter ces travaux le plus tôt possible, il faut croire qu'ils ont été réalisés parallèlement aux ouvrages de maçonnerie.

¹⁵ Noppen, p. 39-40.

¹⁶ Cité dans Béchard, p. 13.

¹⁷ Québec, Valleyfield, Archives du district judiciaire de Beauharnois (dorénavant QVAJB), Greffe du notaire F. G. Lepailleur, 22 mars 1831, nº 3551, Marché entre Jean-Baptiste et François Branchaud, et les chefs du village du Sault Saint-Louis et l'abbé Marcoux.

¹⁸ Ibid.

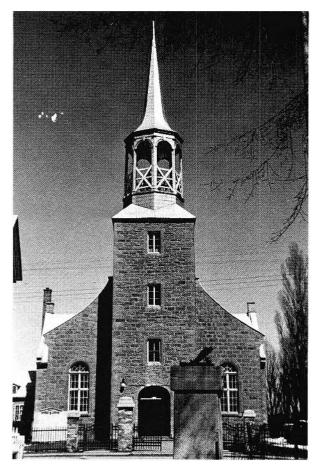


FIGURE 6. Caughnawaga, église Saint-François-Xavier. Vue de la tour et du clocher construits en 1831 et de la façade de l'église construite en 1845. Photographie prise le 19 avril 1947 (Photo: Inventaire des biens culturels).

Pour ce qui est du clocher, celui que l'on voit aujourd'hui a été construit en 1949, à quelques différences près sur le modèle de l'ancien, détruit par un ouragan¹⁹. Aussi, à l'examen de photographies antérieures à 1949 (Fig. 6), est-il facile de retrouver quelques traits en commun avec le clocher précédemment projeté que représente le dessin de l'ingénieur Piper. Il possède un tambour octogonal et ajouré, imbriqué dans une base carrée, quoiqu'il ait reçu un traitement architectural plus élaboré que le clocher d'abord projeté, avec clefs de voûte et archivoltes, en plus des impostes. Il semble qu'à l'origine il ait possédé une balustrade à barreaux, si l'on se fie du moins à l'aquarelle de Duncan (Fig. 5). Enfin, la flèche, tout en conservant des dimensions respectables, est beaucoup mieux galbée que celle dessinée par Piper.

Si la décision de construire une tour avait été prise par l'évêque, les responsables de sa cons-

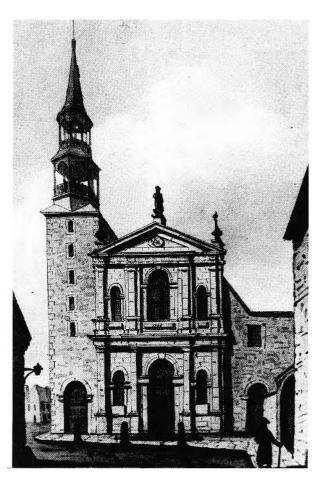


FIGURE 7. James Duncan, vue de la façade de l'ancienne église Notre-Dame de Montréal, telle qu'elle se trouvait en 1828. Aquarelle. Québec, Archives du Séminaire (Photo: Inventaire des biens culturels).

truction pouvaient, quant à eux, se permettre d'intervenir dans son ornementation et son emplacement. Ainsi, la tour construite à Caughnawaga est un bon exemple d'architecture traditionnelle. Par sa porte centrale, par ses fenêtres rectangulaires et non cintrées et par le tambour du clocher qui présente une arête en façade, au centre, cette structure reproduit les grandes lignes de la tour de l'ancienne église Notre-Dame de Montréal (Fig. 7). Cet exemple de mimétisme s'explique facilement par le fait que l'ancienne église Notre-Dame fut justement démolie de mai à septembre 1830, à l'exception de la tour qui, elle, ne le fut qu'en 1843²⁰. La démolition de cet édifice de prestige a suscité dans la région de Montréal un engouement pour les quelques par-

RACAR/VIII/1 23

¹⁹ Québec, Québec, Inventaire des biens culturels (dorénavant QQIBC), Fonds Gérard Morisset, dossier Caughnawaga, église.

²⁰ Olivier Maurault, La Paroisse: histoire de l'église Notre-Dame de Montréal (Montréal, 1957), p. 24.

ties qu'on en conservera, particulièrement sa façade, reconstruite dans son état original devant l'église des Récollets de Montréal²¹. Cette reproduction de la tour de l'église Notre-Dame à Caughnawaga, en 1831, s'inscrit donc dans un courant de revalorisation de cet ancien monument. C'est d'ailleurs la référence à ce modèle prestigieux qui donne quelque intérêt à la tour de l'église de Caughnawaga, car en elle-même cette structure revêt peu d'intérêt sur le plan architectural.

Cependant, par sa position formant une saillie au centre de la façade, cette tour constitue une nouveauté. Jusqu'alors, seules les églises monumentales avaient été dotées de tours massives; lorsqu'il n'y en avait qu'une seule c'est généralement parce que la seconde n'avait pu être construite, faute de moyens, comme à Notre-Dame de Montréal ou à la cathédrale Notre-Dame de Québec. À Caughnawaga, deux hypothèses peuvent justifier l'apparition de cette tour centrale. D'une part, il est possible que l'on ait construit cette tour en prévision d'un agrandissement subséquent de la nef qui aurait alors caché la tour derrière une façade-écran, comme on en pouvait voir à l'ancienne cathédrale anglicane de Montréal (Fig. 8) et comme on en voit encore à la cathédrale anglicane de Québec. La chose n'est pas impensable puisque, comme on le verra, l'église de Caughnawaga fera l'objet de travaux considérables par la suite. D'autre part, il n'est pas impossible que l'architecte ait eu connaissance de quelque modèle néo-gothique où la façade était dominée par une seule tour centrale. Mais, comme vers 1830 l'architecture néo-gothique n'est pas encore implantée solidement au Québec, il semble peu probable que la tradition architecturale se soit emparée aussi vite d'une des caractéristiques formelles de ce courant.

De 1831 à 1845, année où on allait entreprendre sa reconstruction complète, la vieille église de Caughnawaga présentait donc en façade une tour monumentale de 50 pieds de hauteur²², occupant près de la moitié de la largeur de celle-ci et dépassant de quelques pieds le faîte de la toiture. Cette tour était surmontée d'un clocher octogonal à simple lanterne terminé par une flèche très élancée, produisant un élan vertical que James Duncan a amplifié dans son aquarelle (Fig. 5).

Le plan auquel fait référence le devis de construction n'a pu être retrouvé et son auteur demeure inconnu. Il est vraisemblable qu'on ait



FIGURE 8. Montréal. Vue de la façade de l'ancienne cathédrale anglicane, construite de 1805 à 1821, d'après les plans de William Berczy. Gravure de Christie d'après un dessin de James Duncan, *Hochelaga Depicta*, p. 100-101 (Photo: Inventaire des biens culturels).

eu recours aux services d'un architecte pour représenter graphiquement le programme. Il serait intervenu, à ce moment, sur le choix de l'emplacement de la tour et sur certains détails comme l'arc surbaissé de la porte et l'ornementation architecturale du clocher qui rompent avec la tradition établie jusque-là. Toutefois, tout comme pour le premier plan de 1830, ces travaux de 1831 doivent être attribués à un maître-d'œuvre familier avec l'architecture traditionnelle du Québec. Le curé de la mission, l'abbé Marcoux, ayant certainement gardé la main haute sur le chantier de reconstruction de son église, apparaît comme le principal concepteur de ces modifications.

Après les travaux de 1831, l'abbé Marcoux poursuit ses démarches pour se procurer des fonds. En 1836 et en 1842, il reçoit deux dons du roi de France, Louis-Philippe, totalisant 2 500 francs²³. C'est ce qui lui permet, semble-t-il, de pousser plus loin les projets de reconstruction de son église. Le marché pour la construction de

²¹ Noppen, p. 56.

²² Béchard, p. 16.

²³ Béchard, p. 14-15.

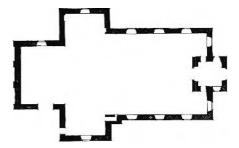
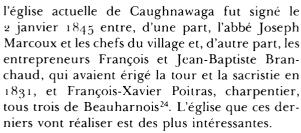


FIGURE 9. Caughnawaga. Plan au sol de l'église actuelle (Dessin: André Cloutier).



Il s'agit d'une église en croix latine où les croisillons sont peu profonds et où le chœur, plus étroit que la nef, est fermé par un chevet plat (Fig. 9). La façade est composée, en son centre, de la tour monumentale construite plus tôt, qui déborde tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, et qui est flanquée de part et d'autre de deux parties secondaires plus étroites. Sur ces dernières parties, les versants de la toiture sont dissimulés par des exhaussements de pierre légèrement galbés, suggérant des ailerons, dont les extrémités inférieures reposent sur des corbeaux et dont la course est interrompue par la tour. Le même galbe des exhaussements se retrouve aux pignons des croisillons (Fig. 10) et du chevet (Fig. 11), quoique dans ces deux cas le galbe se poursuive jusqu'au sommet des pignons. Enfin, le chevet présente une ornementation assez particulière

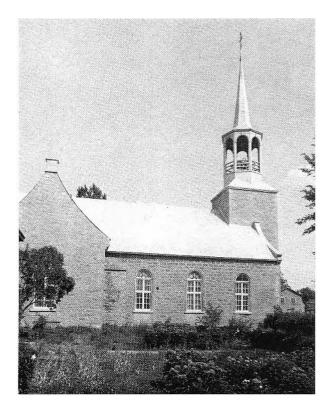


FIGURE 10. Caughnawaga. Vue latérale de l'église Saint-François-Xavier montrant le croisillon nord-ouest et l'appentis qui abrite l'escalier de la chaire (Photo: Éditeur officiel du Québec).

d'enfoncements et de saillies qui rappelle dans ses grandes lignes une façade de style classique à quatre pilastres surmontés d'un entablement et d'un fronton. Ce dernier, qui épouse la forme du pignon, est occupé en son centre par une niche et est couronné d'un petit socle de pierre portant une croix de fer.

Déjà fort intéressante dans ses grandes lignes, l'église présente également quelques particularités architecturales dignes d'intérêt. En premier lieu, il faut signaler la symétrie rigoureuse des ouvertures à l'intérieur du transept (Fig. 12). La porte de la sacristie qui donne sur le croisillon nord-ouest, tout près du mur pignon, trouve son pendant, à l'autre extrémité du transept, dans une porte d'armoire encastrée dans le mur près du mur pignon. De même, la porte de l'escalier de la chaire, percée dans le mur en face de l'autel du croisillon nord-ouest, répond à une porte d'armoire en face de l'autel dans l'autre croisillon (Fig. 9). En second lieu, le petit appentis en

RACAR/VIII/1

²⁴ QVAJB, Greffe du notaire L. Desparois, 2 janvier 1845, nº 481, Marché & entreprise d'une Église par Messrs Marcoux, E. N. DeLorimier Ecr et les Chefs du Sault St-Louis Et François & Jean-Bte Branchaud & Frs X. Poitras.



FIGURE 11. Caughnawaga. Vue du chevet de l'église Saint-François-Xavier, construite en 1845, d'après les plans du père Martin, élaborés en collaboration avec l'abbé Marcoux (Photo: Inventaire des biens culturels).

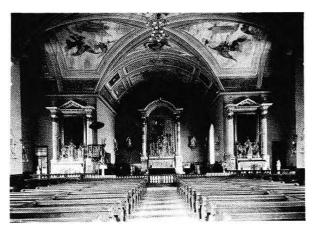


FIGURE 12. Caughnawaga. Vue de l'intérieur de l'église Saint-François-Xavier montrant les portes situées aux extrémités du transept (Photo: Inventaire des biens culturels).

pierre, exigé par l'escalier de la chaire placé dans l'épaisseur du mur gouttereau, constitue un ajout particulier à cette église (Fig. 10). Enfin, il convient de signaler la disposition nouvelle des cheminées encastrées dans les murs pignons des croisillons.

Le devis qui accompagne le marché de construction compte près de 45 articles et il a été rédigé à partir du plan. L'abbé Marcoux en est l'auteur, si l'on en juge par l'emploi que l'on y fait d'expressions peu académiques et par le fait qu'il soit écrit de sa main. Pour ce qui est du plan, même s'il est introuvable aujourd'hui, il est possible de s'en faire une certaine idée, grâce au devis qui y fait allusion à quelques reprises.

Comme le devis se réfère au plan en le nommant toujours au singulier, il faut croire qu'il n'avait qu'un seul feuillet. Par contre, ce feuillet devait comporter plus d'un dessin. Il y avait certainement une vue d'une des élévations de l'église, peut-être la façade, et celle-ci avait été retouchée pour modifier l'ornementation en pierre de taille qui avait été prévue, comme le laisse entendre l'article 5: « Construire l'église en bonne maçonnerie, par pierres de rang si elle est convenable, avec des coins et des lancis en pierres

de taille, selon le plan réformée (sic) et onze fenêtres. » Il y avait aussi sur ce feuillet une vue en élévation du chevet, comme l'indique l'article 21: « Faire dans le pignon les enfoncements, le faux chassis et les pilastres désignés sur le plan, en pierres de tailles (sic), en coupant le bas en talus. » Enfin, sur cette élévation du chevet, apparaissait également le dessin de la croix qui devait en surmonter le pignon, comme en fait foi l'article 42: « Sur le pignon de l'église une croix de fer doré sur un piédestal de pierre, comme sur le plan. 5 piés de haut avec la boule. »

Les dimensions au sol de l'édifice n'étant pas mentionnées dans le devis, elles devaient donc figurer sur ce feuillet, ce qui fait croire qu'il y avait également un plan au sol de l'édifice projeté. De plus, les dimensions n'apparaissant que sur ce feuillet, le document était donc appelé à être utile pour guider les entrepreneurs sur le chantier, au lieu de servir simplement d'aperçu général de l'édifice, comme c'était habituellement le cas en architecture traditionnelle. L'unique référence aux dimensions de l'édifice, dans le devis, stipule que les murs de l'église auront 25 pieds au-dessus du sol, les sablières incluses. Enfin, il ne semble pas que le plan ait comporté

une perspective ou une élévation montrant l'intérieur de l'église, comme le portent à croire le soin qu'on a mis à décrire les ouvrages à faire à l'intérieur de l'édifice et surtout la référence qu'on y fait à une église voisine pour la finition de l'intérieur: «16. Cornicher tout autour de l'église et des chapelles, comme dans l'église de St Isidore et peinturer la corniche avec la voûte.»

Ces différents détails concernant le plan, sans le restituer en entier, permettent tout de même d'apprécier la qualité de sa présentation. Il s'agit certainement d'un plan réalisé par un architecte, ou sinon par quelqu'un au fait du métier d'architecte. Le devis ne donne pas le nom de l'auteur du plan, mais le texte de la pierre angulaire fait mention du père Félix Martin comme architecte de l'édifice. Il faut certainement tenir cette affirmation pour véridique et attribuer à ce jésuite le plan des travaux de 1845. Ce document aurait été dressé avant le 27 août 1844 puisque, ce jour-là, l'abbé Joseph Marcoux envoie à Mer Bourget une requête accompagnée d'un plan, lui demandant l'autorisation de reconstruire l'église de Caughnawaga²⁵.

Ayant établi que l'abbé Marcoux est l'auteur du devis et le père Martin l'auteur du plan, on se retrouve en 1844 dans la même situation qu'en 1830-1831: un programme architectural auquel le curé de la mission n'est pas étranger et un plan dessiné par une autre personne au fait de la profession d'architecte. Aussi, faut-il voir à nouveau l'intervention de l'abbé Marcoux dans les éléments empruntés à l'architecture traditionnelle ou régionale. Il faut y voir également l'intervention des frères Branchaud, entrepreneurs, car l'église de Caughnawaga présente des éléments communs à la fois avec les églises de la région et avec celles construites par ces entrepreneurs. Par ailleurs, la présence d'éléments qui s'écartent de la tradition indique l'intervention d'un architecte étranger qui ne peut être autre que le père Martin.

Ce qui nous incite à chercher dans l'architecture de l'église de Caughnawaga divers emprunts formels aux églises de la région (pour situer cette région, voir Fig. 1), c'est la mention qui est faite, dans le devis de construction, de la corniche de l'église de Saint-Isidore, qui doit servir de modèle pour celle de la nouvelle église. Même si c'est la seule mention du genre dans le devis, sa présence laisse justement supposer d'autres analogies semblables. Parmi les principaux éléments communs à l'église de Caughnawaga et à certaines églises voisines, retenons d'abord les corbeaux de pierre et les exhaussements qui surmontent les pignons.

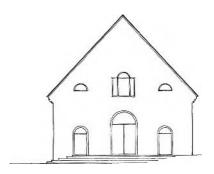


FIGURE 13. Saint-Isidore (Laprairie). Restitution hypothétique de la façade de la première église, construite en 1831 et 1832 (Dessin: André Cloutier).

Les corbeaux ont vraisemblablement été faits sur le modèle de ceux de la première église de Saint-Isidore de Laprairie. Cette église avait été construite en 1831 et 1832 par le maçon Antoine Bourdon, de Laprairie²⁶, et fut démolie en 1880 pour faire place à l'église actuelle²⁷. La façade, comme le montre la restitution exécutée à partir du devis de construction (Fig. 13), était surmontée d'un exhaussement de pierre terminé par des corbeaux au niveau des sablières.

Pour ce qui est de la forme des exhaussements, c'est sûrement l'église voisine de Châteauguay, construire de 1774 à 1778 et dotée d'une nouvelle façade en 1840²⁸, qui a servi de modèle (Fig. 14). On y retrouve, au sommet de la partie centrale, un exhaussement en pierre qui rappelle d'une manière stylisée les ailerons d'une façade de style baroque. De plus, la façon de tronquer le sommet des pignons, tant des croisillons que du chevet, porte à croire que l'on a cherché à y reproduire le même effet ornemental que présente l'église de Châteauguay. Par ailleurs, la courbe unique des amortissements de l'église de Caughnawaga a pu avoir été inspirée directement de la façade de l'ancienne église Notre-Dame de Montréal, telle que reconstruite en 1830 devant l'église des Récollets (Fig. 15). La façade actuelle de l'église de Caughnawaga, par sa tour construite en 1831 et par ce rappel d'ailerons, serait donc le fruit de l'influence, en deux temps, de la façade de l'ancienne église Notre-Dame de Montréal. En cela,

²⁵ Béchard, p. 16.

²⁶ QVAJB, Greffe du notaire J. N. Cardinal, 17 mai 1831, nº 235, Marché d'Entreprise de la bâtisse de l'Église St-Isidore par Antoine Bourdon et les syndics nommés pour surveiller la bâtisse de la dite Église.

²⁷ Augustin Boyer et autres, Centenaire de la paroisse de Saint-Isidore, comté de Laprairie (s.l., 1934), p. 26.

²⁸ Noppen, p. 98.

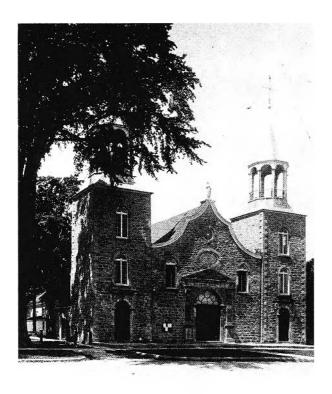


FIGURE 14 Châteauguay. Vue ancienne de la façade de l'église Saint-Joachim, construite en 1840 (Photo: Archives nationales du Québec, collection initiale).

elle participe pleinement de cette architecture traditionnelle qui naît, vit et évolue au contact de modèles prestigieux, souvent œuvres d'architectes académiques.

Les autres éléments communs à l'église de Caughnawaga et aux églises de la région construites par les frères Branchaud sont l'ornementation et la niche du chevet, les cheminées, et un projet de confessionnaux qui apparaît dans le devis de construction.

L'ornementation du chevet de l'église de Caughnawaga, qui rappelle une façade de style classique (Fig. 11), est en fait une simplification de l'ancienne façade de l'église Saint-Clément de Beauharnois. Cette église avait été construite de 1842 à 1845 par les maçons François et Jean-Baptiste Branchaud²⁹. Depuis, même si elle a perdu presque complètement sa façade d'origine, celle-ci nous est connue dans ses grandes lignes par une aquarelle de James Duncan (Fig. 16). Cependant, pour la connaître en détail, il faut avoir recours au devis annexé au marché de cons-



FIGURE 15. Montréal. Vue de la façade de l'ancienne église Notre-Dame, datant du premier quart du xVIII^e siècle, telle que reconstruite en 1830 devant l'église des Récollets de Montréal (Photo: Archives de l'Université de Montréal, fonds Baby).

truction, particulièrement explicite sur cette partie de l'édifice (Fig. 17). Cette ancienne façade, grandement inspirée de l'architecture de Gibbs, était composée dans sa partie inférieure de quatre pilastres doriques et d'un panneau défoncé. Celui-ci, situé à un intervalle de 18 pouces des pilastres et en ressaut de 3 pouces du mur porteur, encadrait, dans la partie centrale, la grande porte surmontée d'une fenêtre, et, dans les parties secondaires, une petite porte surmontée d'une niche. À Caughnawaga, on retrouve donc la structure brute de la façade de l'église de Beauharnois, sans la superposition d'un ordre d'architecture. Ce souci d'articuler quelque peu le chevet s'explique probablement par le fait que cette élévation donnant sur le fleuve, voie d'accès au village à cette époque, était alors beaucoup plus exposée à la vue qu'aujourd'hui.

Dans son devis, l'abbé Marcoux a employé l'expression «faux chassis» pour désigner la niche au pignon du chevet, comme on a pu le voir dans l'article 21 cité plus haut. L'idée d'imaginer une fenêtre à cet endroit lui venait tout probablement de l'exemple de l'église de Beauharnois où, selon le devis, il devait y avoir une fenêtre au pignon du chevet pour éclairer les combles³⁰.

²⁹ QVAJB, Greffe du notaire L. Hainault, 14 août 1842, n° 404, Marché entre J. B. & F. Branchaud & la Fabrique St-Clement. 30 Ibid.



FIGURE 16. Beauharnois. Vue de la façade originale de l'église Saint-Clément, vers 1850. Aquarelle attribuée à James Duncan. Québec, Archives du Séminaire (Photo: Inventaire des biens culturels).

L'emploi de cette expression par l'abbé Marcoux laisse justement supposer qu'il fut question, à un moment donné, de faire une telle fenêtre à l'église de Caughnawaga, mais qu'elle fut remplacée par une niche, élément probablement inspiré lui aussi de l'église de Beauharnois qui en avait deux en façade. Toutefois, comme le marché de construction pour l'église de Beauharnois stipule que le 1^{er} novembre 1844 l'église devait être élevée jusqu'aux sablières, il faut supposer que le modèle a été transmis plutôt par le devis de construction ou par l'intermédiaire des entrepreneurs, les frères Branchaud, confirmant en cela la participation des entrepreneurs à l'élaboration du plan de la nouvelle église.

Les cheminées encastrées dans les murs ont sûrement été inspirées de l'architecture religieuse anglaise du xvIIIe siècle telle que transposée au Québec, ce type de cheminée étant apparu avec la construction de la cathédrale anglicane de Québec au début du xixe siècle. De plus, situées dans la longueur de l'église, elles s'inscrivent plus particulièrement dans l'œuvre des entrepreneurs Branchaud. En effet, en 1834, le devis de construction de l'église de Saint-Polycarpe de Vaudreuil prévoyait la construction d'une cheminée encastrée dans chacun des longs pans de l'église³¹. À l'église Sainte-Philomène de Mercier, il devait y avoir deux cheminées dans chaque long pan d'après le devis de construction original, signé le 27 juillet 1844³² mais réalisé seulement à partir de 1846³³ après avoir été grandement modifié. À l'église de Caughnawaga, les cheminées sont aussi encastrées et situées dans la longueur de l'église, mais elles présentent une disposition nouvelle, étant situées dans les croisillons et encastrées dans des pignons.

Enfin, dans le devis de construction, l'abbé Marcoux mentionne des confessionnaux encastrés, un élément certainement inspiré du devis de l'église de Beauharnois qui, à l'article 15, spécifie qu'il convient de « laisser dans la muraille la place de quatre grandes armoires ou confessionnaux, s'ils sont demandés » 34. À Caughnawaga, la même exigence se retrouve à l'article 23 du devis, où il est indiqué de laisser « une embrasure derrière l'autel pour mettre l'armoire aux devants d'autel, et deux autres dans les pignons des chapelles, au-dessous des fenêtres, pour des confessionnaux » 35. Même si cet article du devis ne semble pas avoir été exécuté à Caughnawaga, la mention est significative et confirme que les ouvrages des frères Branchaud ont servi en grande partie de modèle dans l'élaboration du devis de construction de cette église.

Ainsi, l'église de Caughnawaga s'inscrit à la fois dans la tradition architecturale de la région et dans la «manière de faire » des frères Branchaud. Cette parenté de style entre cette église et les autres églises de la région nous incline d'ailleurs à croire que l'abbé Marcoux et les entrepreneurs avaient préparé un projet de plan pour la nouvelle église. Ce plan devait sûrement rapproché encore davantage cette future église des autres églises construites par les mêmes entrepreneurs et en particulier de celle de Beauharnois.

Malgré ces emprunts nombreux aux églises voisines, l'architecture de l'église de Caughnawaga n'en contraste pas moins avec celles-ci, par un traitement rigoureux du plan et par la présence d'éléments étrangers à la tradition. Aussi, est-ce à ces marques de rupture avec la tradition qu'il faut reconnaître l'intervention du père Félix Martin, jésuite étranger à la tradition.

RACAR/VIII/1

³¹ Québec, Montréal, Archives nationales du Québec, Greffe du notaire J. A. Charlebois, 4 avril 1834, Marché entre Joseph Cholette Procureur & autres & Frs, J. Bte & Louis Branchaud.

³² QVAJB, Greffe du notaire J. Pelletier, 26 juillet 1844, nº 576, Marché entre Messieurs les syndics de l'église de la Paroisse Ste-Philomène et le Sr François Branchaud.

³³ Louis A. Huguet-Latour, Annuaire de Ville-Marie, t. 1: Histoire des paroisses du diocèse de Montréal (Montréal, 1867), D. 112.

³⁴ Voir note 29.

³⁵ Voir note 24.

Ce que l'on sait en premier lieu de l'intervention du père Martin³⁶ dans la préparation du plan de cette église, c'est qu'il en a fait la représentation graphique, tel qu'indiqué auparavant. D'ailleurs, l'abbé Marcoux connaissait le père Martin au moins depuis mars 1844 et savait qu'il pouvait dresser des plans d'édifices³⁷. Il faut donc supposer que l'abbé Marcoux a fait appel au père Martin pour dessiner le plan projeté, mais ce dernier en aura profité pour intervenir dans la conception même du plan, afin qu'il ait plus de rigueur des points de vue esthétique et fonctionnel. C'est ainsi qu'il convient de lui attribuer, tout d'abord, l'emploi original qu'il fait du plan en croix latine. En effet, il fallait adapter ce plan traditionnel pour qu'il intègre harmonieusement, dans l'église nouvelle et agrandie, la sacristie et la tour construites plus tôt. La présence de la sacristie sur un côté de l'église commandait d'avance un chœur de dimensions semblables à celui de l'ancienne église. Mais la nécessité de faire communiquer la sacristie avec l'église par une voie autre que le chœur, comme le recommandaient les évêques, demandait également un élargissement considérable de la nef, si l'on ne voulait pas construire un chemin couvert. Par contre, un élargissement continu de la nef jusqu'à la façade aurait eu pour effet de diminuer l'importance de la tour, la largeur de l'église au transept étant d'environ 75 pieds et la tour n'ayant que 20 pieds de largeur. Aussi le père Martin a-t-il résolu ce problème en utilisant le plan en croix latine à travers un système de proportions complexe (Fig. 9). Ainsi, la hauteur de l'église jusqu'aux sablières (25 pieds) équivaut à la moitié de la hauteur de la tour (50 pieds). En longueur, la nef (58 pieds) équivaut au double des croisillons (29 pieds). Quant au chœur (25 pieds sur 39), il ne semble pas avoir bénéficié d'un système de proportions. Il est de même largeur que celui de l'ancienne église, tandis que sa profondeur s'est un peu accrue. En largeur, ce n'est qu'en façade qu'il y a un système de proportions. Chaque segment de

36 Le père Félix Martin est né en Bretagne en 1804. Il a fait ses études chez les Jésuites et a été ordonné prêtre vers 1831. Par la suite, il a été rattaché à différents collèges et missions relevant de son ordre à travers l'Europe, jusqu'à ce qu'il soit désigné pour venir à Montréal, où il arriva en mai 1842. Il en repartit près de vingt ans plus tard, en 1861, et il décéda à Paris en 1886. (Firmin Vignon, Le P. Martin [s.l., 1886], p. 1, 3 et 23.)

37 Québec, Montréal, Archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal, dossier 901.032. Document nº 901.032/844-2, Lettre de M^{ET} Turgeon à l'abbé Joseph Marcoux, le 6 mars 1844.

38 Voir note 24.

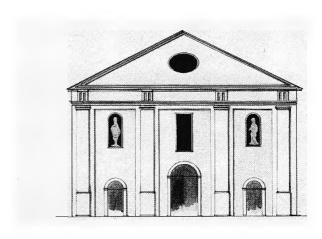


FIGURE 17. Beauharnois. Restitution hypothétique de la façade originale de l'église Saint-Clément, construite de 1842 à 1845, par les frères Branchaud (Dessin: André Cloutier).

mur (16 pieds) équivaut aux quatre cinquièmes de la tour (20 pieds), et celle-ci est en ressaut sur les murs de la moitié de leur longueur (8 pieds).

Il va sans dire qu'une telle façade, où la partie centrale est mise en évidence par rapport aux parties secondaires, contraste vivement avec les façades des églises de la région, qui se divisaient en trois parties égales, tant en hauteur qu'en largeur, ce qui leur donnait une allure statique. À Caughnawaga, l'accent mis sur la partie centrale confère un dynamisme vertical à toute la façade. C'est là la principale différence entre cette église et les églises de la région, et c'est en cela surtout, croyons-nous, qu'il faut voir l'intervention d'un architecte.

De plus, les croisillons ont été aménagés d'une manière particulière. C'est là que devaient être les poêles puisque là se trouvaient les cheminées. C'est aussi là qu'on avait prévu placer les confessionnaux; dans le croisillon nord-ouest la porte communique avec la sacristie alors que dans le croisillon sud-est, on a fait faire une armoire «de manière à ce que l'on n'ait qu'à déboucher; si par la suite on en veut faire une porte » 38. Enfin, les autels latéraux ne donnent qu'à demi dans ces croisillons, faisant surtout face à la nef. Ces croisillons ne sont donc pas tant des chapelles latérales que des espaces intermédiaires entre l'église et les constructions avoisinantes, où le père Martin a regroupé divers services ordinairement répartis à travers l'église. Dans le cas spécifique de l'escalier de la chaire, dissimulé à même le mur dans le croisillon nord-ouest, ce trait d'architecture se

réfère tout particulièrement à une architecture monumentale, où l'épaisseur des murs permet d'y dégager des couloirs de service.

Aussi, l'église de Caughnawaga présente une ornementation non seulement en façade mais aussi sur les murs pignons des croisillons et au chevet (Fig. 2). Les croisillons étant couverts d'un toit à deux versants et non d'une croupe, contrairement à la coutume établie dans la région de Montréal, les pignons peuvent donc recevoir des ailerons stylisés, rompant encore une fois avec la tradition qui, elle, réservait cette ornementation aux façades seulement. Il en va sensiblement de même du chevet qui ne recevait jamais d'ornementation. Cette attention apportée à toutes les parties de l'édifice est une nette référence à l'architecture académique. Elle se retrouve également à l'intérieur de l'église, dans la symétrie rigoureuse des ouvertures au transept. En plus d'intervenir dans la conception du plan et dans le dessin des élévations, le père Martin aura cherché à raffiner quelque peu l'architecture intérieure, habituellement laissée aux mains des ornemanistes.

L'intervention du père Martin ne portant pas sur le choix des formes, mais se limitant à l'organisation du plan de la nouvelle église autour des annexes existantes, vise donc à donner plus de rigueur à un projet de plan où le choix des formes était déjà arrêté. Pour ce faire, le père Martin se sera tourné vers un modèle académique qui lui était plus familier que l'architecture classique anglaise dont s'inspiraient les frères Branchaud. Il aura choisi un modèle gothique, comme en témoigne le maintien de la tour saillante en façade. De plus, l'article 5 du devis cité plus haut laissant entendre que l'ornementation en pierre de taille aurait été modifiée, il n'est pas impossible que le père Martin ait proposé également une ornementation en pierre de taille plus élaborée, allant de pair avec le modèle suivi mais qui, pour une raison ou pour une autre, aurait été modifiée.

En dépit de l'adresse dont a fait preuve le père Martin, son intervention à Caughnawaga ne nous

permet toutefois pas d'affirmer qu'il maîtrisait l'architecture traditionnelle québécoise et les styles historiques. Si l'église de Caughnawaga s'inscrit dans la tradition, c'est avant tout parce qu'il existait déjà un projet défini dans ses grandes lignes avant l'intervention du père Martin. Celui-ci n'aura retenu les divers éléments empruntés aux églises de la région que pour produire une nouvelle synthèse, non pas en suivant l'exemple de ces mêmes églises, comme l'auraient fait l'abbé Marcoux et les frères Branchaud, mais plutôt en introduisant des règles académiques. Sans l'existence de ce projet original, il est fort probable que l'église Saint-François-Xavier aurait pris une tout autre allure. L'architecture néogothique de l'église Saint-Patrice de Montréal, où a travaillé le père Martin, est là pour le prouver.

L'église de Caughnawaga ne constitue donc nullement une tentative de faire revivre les formes traditionnelles; en fait, à l'instar des autres églises nouvelles de la région, elle participe au courant néo-classique tel qu'il s'est développé au Québec, entre 1820 et 1850. En effet, le néoclassicisme québécois est moins une architecture qui se veut le reflet de l'architecture antique qu'une architecture qui, tout en employant des formes classiques, met l'accent sur les proportions. Par ailleurs, l'architecture de cette période étant encore largement le fait d'artisans de la construction plutôt que d'architectes, il est donc toujours courant de s'inspirer, à la manière traditionnelle, des édifices prestigieux existants, que ceux-ci soient dans le goût néo-classique ou dans une architecture plus ancienne. Enfin, cette architecture est rendue à travers une économie de matériau qui se traduit par un emploi généralisé de la maçonnerie brute et une utilisation plus sobre de la pierre de taille. Toutefois, par sa tour saillante en façade et par l'accentuation de la verticalité, l'église de Caughnawaga s'inscrit également, quoique dans une moindre mesure, dans le courant néo-gothique. Le père Martin, sous la surveillance de l'abbé Marcoux, aura réalisé un édifice qui par son originalité pour l'époque et par sa qualité de composition mérite notre attention.

RACAR/VIII/1 31